

sous la direction de FRÉDÉRIC LENOIR et YSÉ TARDAN-MASQUELIER

# LE LIVRE DES SAGESSES

L'AVENTURE SPIRITUELLE DE L'HUMANITÉ

2002



Bayard

# TRADITION ET TRANSMISSION

## « LES COMMANDEMENTS QUE JE TE DONNE TU LES RÉPÉTERAS À TES FILS »

*Deutéronome*

« Écoute, Israël ! Le Seigneur notre Dieu est le Seigneur UN.

*Deutéronome 6,4-9, traduction TOD.*

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ta force.

Les paroles des commandements que je te donne aujourd'hui seront présentes à ton cœur ;

tu les répéteras à tes fils ; tu les leur diras quand tu resteras chez toi et quand tu marcheras sur la route, quand tu seras couché et quand tu seras debout ;

tu en feras un signe attaché à ta main, une marque placée entre tes yeux ;

tu les inscriras sur les montants de porte de ta maison et à l'entrée de ta ville.

À l'origine, les deux premiers versets de ce passage constituaient l'ouverture de la première édition du livre du *Deutéronome*, composée au VI<sup>e</sup> siècle av. J. C. Jusqu'à aujourd'hui, le *shema' Yisrael* est récité quotidiennement par des juifs pratiquants. C'est en effet un condensé de la foi juive : « Yahvé est notre Dieu, Yahvé est UN. »

Cette affirmation de l'unité de Yahvé doit d'abord être comprise comme l'affirmation de l'unité du culte yahviste. Le *Deutéronome* primitif s'oppose en effet à la pluralité des lieux de culte et à la pluralité des manifestations du divin en prônant un lieu de culte *unique* (Dt 12). Cet idéal deutéronomique voit le jour dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle, lorsque le roi Josias tenta de faire du temple de Jérusalem le seul sanctuaire légitime (2 R 22-23).

L'insistance sur l'unité de Yahvé s'accompagne de l'exigence d'un amour total et sans partage pour la divinité (6,5). Ce commandement n'exige pas de l'homme un amour sentimental pour la divinité (amour qui ne peut de toute manière pas être

commandé) ; ce qu'il exige, c'est une *loyauté* absolue vis-à-vis du Dieu d'Israël. Le langage de *Deutéronome* 6, 5 provient des traités de vassalité assyriens, qui obligent les vassaux du grand roi assyrien à aimer leur suzerain : « *Nous aimerons Assurbanipal, et depuis aujourd'hui Assurbanipal, roi d'Assyrie, est notre Seigneur, et nous ne chercherons pas d'autres Seigneurs* » (*Traité d'Essarhadan en faveur de son fils*, 672 av. J. C.). Le *Deutéronome* s'inspire largement de ces traités quant au style et à la structure. Néanmoins, en appliquant désormais le commandement d'amour à Yahvé, il lui confère une signification subversive. Israël a certes un suzerain auquel il doit une obéissance absolue ; cependant ce suzerain n'est précisément plus le roi d'Assyrie, mais exclusivement le Dieu d'Israël.

Les versets 6-9 proviennent d'une époque plus récente. Ils cherchent à appliquer le commandement central du judaïsme dans un contexte d'exil et de dispersion (diaspora). En réponse à la dispersion du peuple, ils insistent sur la *transmission* des commandements divins. En effet, c'est par le biais de leur enseignement et de leur transmission que le judaïsme va construire son identité après la destruction de Jérusalem et du Temple en 587 avant notre ère. En l'absence des institutions de transmission traditionnelles (écoles du Temple et du palais), c'est au *pater familias* qu'il incombe d'inculquer la loi. Le cadre de la famille devient ainsi le lieu par excellence de l'instruction religieuse. Les deux couples de verbes construits en antithèses : « s'asseoir — marcher » et « se coucher — se lever » (v. 7), dénotent l'ensemble de l'activité humaine habituelle. Pour les auteurs du *Deutéronome* ayant vécu à l'époque perse, le véritable culte consiste alors avant tout dans la transmission des actions et de la loi de Yahvé aux générations suivantes. Le livre contient d'ailleurs des petits credo historiques (6,20-25 ; 26,6-9), qui résument la confession de foi centrale du judaïsme (Yhwh nous a fait sortir d'Égypte) et qui doivent continuellement être enseignés aux enfants.

Les versets 8-9 concluent notre passage en insistant sur la manifestation *visible* de cette transmission de la loi divine. L'interprétation littérale de ces prescriptions est à l'origine de la pratique des phylactères : de petites boîtes en cuir contenant le texte de *Deutéronome* 6,4-9 ainsi que d'autres textes sont attachées au front et au bras gauche pendant la prière.

De son propre corps, les mains sont le membre que chacun voit le plus fréquemment. En y associant la Loi, l'auteur deutéronomique souligne de cette manière la nécessité pour le croyant de faire constamment mémoire des paroles divines. Les « marques entre les yeux » (v. 8) évoquent probablement un diadème porté au front. Un motif iconographique courant dans le Proche-Orient ancien, celui de la femme dite « à la fenêtre », montre des prêtresses-prostituées portant de tels bijoux, qui

symbolisent leur appartenance à la déesse Ishtar. On voit ainsi de quelle manière le *Deutéronome* détourne ce symbolisme : désormais, c'est la Loi qui doit se substituer à de tels signes extérieurs d'appartenance à la divinité. Le verset 9 procède de la même logique : l'exhortation à inscrire les commandements divins sur les montants de porte de n'importe quelle maison détourne la pratique habituelle des inscriptions gravées à l'entrée des sanctuaires. L'idée que toute maison peut accueillir la loi de Yahvé prépare en quelque sorte le culte de la synagogue, qui assurera dès l'époque hellénistique la transmission et l'étude de la Torah.

Thomas RÔMER